

LUANA
MENOUD-BALDI

**LA SOLIDARITÉ,
CIMENT DE LA SOCIÉTÉ
ET DE L'ÉCONOMIE**

clc

Les cahiers du Centre

N° 2

1

L'arrivée du Covid

Le 16 mars 2020 est une date à marquer dans la mémoire collective. Ce jour-là, notre pays s'est arrêté. Aucun secteur, qu'il soit politique, économique, culturel, ou associatif, n'a été épargné par la pandémie du coronavirus. Les mois qui ont suivi ce fameux jour nous ont toutes et tous plongés dans un inquiétant sentiment d'ignorance et d'impuissance.

Alors que les scientifiques les plus éminents redoublaient d'efforts pour développer de nouveaux remparts contre le fléau sanitaire, les citoyennes et citoyens ont dû faire face à des restrictions importantes de leurs libertés et apprendre à vivre autrement. Ainsi, au moment où ce brusque coup de frein a paralysé la quasi-totalité de notre société et son fonctionnement, il a fallu réagir, se réorganiser, se réinventer. S'entraider.

2

La solidarité comme moyen de lutte

Par sa virulence et son imprévisibilité, la Covid-19 a mis en lumière l'importance d'un des fondements de notre pays : la solidarité. Face aux souffrances et aux privations, cette pandémie nous a mis au défi de l'entraide.

Sous mes différentes casquettes, j'ai tenté, moi aussi, de redonner un souffle aux institutions dans lesquelles j'exerce des responsabilités. Mon engagement s'articule autour du prisme culturel d'une part, avec le Fort de Chillon et l'Association suisse des musiques, et autour du prisme associatif d'autre part, avec Alzheimer Suisse (section Fribourg). Du jour au lendemain, ces associations ont vu leurs activités et missions brusquement perturbées, voire interrompues. Elles ont dû développer de nouveaux moyens, de nouvelles approches, pour s'adapter et poursuivre, tant bien que mal, les buts qu'elles s'étaient fixés, à savoir, respectivement, la vie culturelle et le soutien aux personnes démunies face à la maladie. Dans ce contexte, j'ai eu la chance de voir les membres, collaboratrices, collaborateurs et bénévoles s'encourager mutuellement, se soutenir et s'impliquer avec, toujours, le désir de garder ou retrouver un semblant de normalité.

3

La solidarité au service de la culture

L'Association suisse des musiques (ASM) compte 67'000 musiciennes et musiciens, actifs dans quelque 2'000 sociétés de musique.

Elle s'engage pour la musique en général, sous toutes ses formes, et pour la musique à vent en particulier. Son but est d'œuvrer pour que la musique à vent soit reconnue comme un vecteur culturel indispensable au bien-être de notre société. Au delà de cette passion pour la musique, l'Association se définit également comme une famille, une plate-forme de formation – adaptée aux plus jeunes ainsi qu'aux adultes –, et comme un environnement d'échange intergénérationnel et d'expériences humaines.

Ainsi, par ses actions, l'ASM véhicule plusieurs valeurs cardinales. Elle vivifie les relations sociales, agit comme un catalyseur économique et cristallise la notion de solidarité.

Cette solidarité s'est manifestée à plusieurs niveaux durant cette pénible période de marasme culturel. D'abord, l'ASM a élaboré un catalogue d'idées afin d'offrir un soutien moral aux musiciennes et musiciens. Ensuite, elle a cultivé la fidélité de ses membres via la campagne #resteàlafanfare. Enfin, elle a sensibilisé la population à l'importance de la musique par le biais de la campagne #lamusiqueunbienfait. Le tout, évidemment, dans les quatre langues nationales.

Avec l'ASM, je me suis également battue – en collaboration avec

les associations cantonales – auprès des autorités fédérales pour combler le fossé qui sépare, trop souvent, la musique du mouvement amateur de celle des milieux professionnels. Nous avons tout mis en œuvre pour que la discrimination et la stigmatisation disparaisse de l'action publique. À cela s'ajoutent tous les écueils que la musique à vent a dû surmonter pour être en phase avec les mesures sanitaires.

Ces démarches ont été couronnées de succès : prestations en ligne, répétitions en petits groupes, contacts téléphoniques et recherches de solutions pour maintenir toutes les sociétés de musique en vie.

Ce mouvement d'ampleur national n'a pu se concrétiser que grâce au phénoménal élan de solidarité. Un élan dont chacune et chacun a fait preuve pour préserver un idéal commun. Et ce, au moment où notre fédéralisme, souvent perçu comme le nec plus ultra des rouages de notre démocratie, a montré, aux yeux de certains de nos concitoyennes et concitoyens, certaines failles. Heureusement, le sens inné de la cohésion et la conscience de la nécessité de s'unir face au défi sanitaire l'ont emporté.

4

La solidarité au service de la santé

Dans un autre registre, les proches aidants et les personnes fragilisées ont, eux aussi, traversé des moments de détresse. De leurs témoignages que j'ai pu entendre, je comprends qu'ils gardent un fort sentiment d'abandon de la période de la Covid-19. Il suffit de se remémorer l'interdiction des visites en EMS et des accompagnements à domicile ou encore des strictes mesures sanitaires imposées pour se rendre compte des sacrifices qui leur ont été demandés.

De ce point de vue, la pandémie a fortement compliqué le travail de l'Association Alzheimer (ALZ) Fribourg. Elle a été contrainte de ralentir ses activités auprès des familles. Pour y faire face, nous avons renforcé notre service d'assistance en proposant notamment une antenne téléphonique de conseils et soutien moral 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Il faut souligner que les personnes affaiblies mentalement ne sont pas en mesure de comprendre ni de totalement respecter les mesures sanitaires, tel que le port du masque. Les personnes soignantes et accompagnantes doivent faire preuve d'une attention et d'une compréhension accrues et de compétences particulières. Là aussi, j'ai eu la chance d'assister à un renforcement de la solidarité entre proches aidants et intervenants du milieu médical. Cet élan s'est traduit à plus grande échelle par une mobilisation des jeunes – et des « personnes saines » – en faveur des plus démunis.

5

La solidarité, une valeur historiquement suisse

L'élan de solidarité auquel j'ai assisté dans les milieux culturels et associatifs doit, selon moi, trouver sa place dans notre quotidien, quelles que soient les circonstances.

En effet, nous avons toutes et tous souffert des conséquences de la pandémie qui a frappé notre société et notre économie. Aujourd'hui, alors que la reprise s'amorce timidement dans la plupart des domaines, nous nous devons de ne pas oublier que, aujourd'hui comme hier et surtout demain, ce sont nos actes qui définissent notre vie. Nos actes de solidarité nous permettent d'œuvrer véritablement pour le bien commun.

Plus qu'un devoir d'aide et d'assistance ou une collaboration gracieuse, la solidarité fait partie intégrante de l'ADN de notre Suisse.

Déjà par le passé, les Helvètes ont montré leur capacité à s'unir face à l'adversité. Depuis Henry Dunant au moins et jusqu'à la crise de la Covid-19, cette tradition subsiste contre vents et marées, faisant de notre pays un modèle en la matière. En effet, au commencement de notre tradition de solidarité figure le nom d'un homme, celui d'Henry Dunant. Le 24 juin 1859, à Solferino, le banquier genevois s'est indigné du sort réservé aux soldats blessés lors de la bataille livrée contre l'empereur Napoléon III et a organisé les premiers secours. De retour à Genève, il a publié «Un souvenir de Solferino», dans lequel il lance un appel à l'opinion européenne à des fins de solidarité. L'aboutis-

sement de cet appel bénéficie aujourd'hui d'un rayonnement international par l'entremise du Comité international de la Croix-Rouge. Cette histoire nous rappelle, si besoin est, que, pour bien comprendre la notion de solidarité, il est essentiel de la lier à deux autres valeurs: la subsidiarité et l'humanité.

Dans sa «*Instructio de libertate christiana et liberatione*», au chapitre III de son encyclique *Caritas in veritate*, Joseph Ratzinger, le pape émérite Benoît XVI, loue en ces termes l'économie «solidaire», «civile ou de communion»: «*À l'époque de la mondialisation, l'activité économique ne peut faire abstraction de la gratuité, qui répand et alimente la solidarité et la responsabilité pour la justice et pour le bien commun auprès de ses divers sujets et acteurs. Il s'agit, en réalité, d'une forme concrète et profonde de démocratie économique*» (CV 38). En liant solidarité et subsidiarité, Benoît XVI appelle à rénover la démocratie par le bas, car les relations fraternelles développées en solidarité construisent la communauté politique «*qui existe pour le bien commun*» (GS 74.1).

Nous trouvons aussi dans la Constitution du canton du Fribourg la notion de «société solidaire». Elle nous ramène à notre responsabilité de citoyen et citoyenne fribourgeois:

«Nous, peuple du canton de Fribourg, croyant en Dieu ou puisant nos valeurs à d'autres sources, conscients de notre responsabilité envers les générations futures, désireux de vivre notre diversité culturelle dans la compréhension mutuelle, déterminés à bâtir une société ouverte, prospère et solidaire, garante des droits fondamentaux et respectueuse de l'environnement, nous nous donnons la présente Constitution».

Rassembler la communauté politique autour de valeurs centrales, solidarité, responsabilité, subsidiarité et humanisme, voilà qui illustre parfaitement l'engagement de notre parti, le Centre, au service de la société. Pour nous, la solidarité va au-delà du pur «altruisme», qui se définit comme un acte qui vise à aider son prochain par simple engagement moral et qui ne nécessite pas de réciprocité ou de coopération particulière. Il ne s'agit pas d'un Etat-providence, bien au contraire. Lorsque nous parlons d'Etat solidaire, nous entendons un Etat qui sou-

tient sa population dans son ensemble et participe au quotidien au développement économique, social et culturel du canton. Un Etat solidaire est un Etat qui rend possible et encourage la solidarité citoyenne, une solidarité qui se décline au quotidien dans chacun de nos actes.

6

Une solidarité à décliner dans la vie quotidienne

La solidarité ne se limite pas aux domaines de la santé publique ou du social. Solidarité, subsidiarité et humanité doivent aussi s'imposer en valeurs phares dans les démarches économiques et culturelles.

Décliner et vivre la solidarité : au sein de notre communauté, la solidarité doit s'imposer. C'est un devoir moral entre personnes qui se concrétise par des rapports humains, par la mise en place d'actions économiques, techniques et sociales, afin d'offrir une équité à chaque niveau de la société entre les besoins et les apports de chacun.

Egalité et diversité : l'introduction du droit de vote des femmes, le 7 février 1971, a amené de nouvelles perspectives. Grâce à leurs compétences, leurs sensibilités et leurs visions, l'engagement civique et politique des femmes a permis une complémentarité et une appréciable diversité au sein de la société. Lier la thématique du suffrage féminin avec celle de la solidarité, c'est rappeler, encore une fois, les richesses et les bienfaits amenés par la solidarité, lorsque cette dernière est déclinée à travers les principes d'égalité et de diversité.

Fédéralisme et cohésion suisse: la pandémie de Covid-19 a mis notre cohésion politique à rude épreuve. Et elle continue à nous imposer des moments pénibles et délicats. Au cours de ces derniers mois, chacune et chacun, à sa manière et selon ses sensibilités, a éprouvé les limites du fédéralisme. Parallè-

lement, ces limites nous ont permis d'apprécier l'importance de la souveraineté des cantons et également, dans certains cas essentiels – je pense notamment aux soucis liés à la fermeture des restaurants et des commerces dits non essentiels – à la coordination intercantonale. En Suisse, grâce au bon sens de la responsabilité, de l'écoute, du respect et de la solidarité, nous avons pu préserver l'essence de nos libertés, malgré les entraves subies au cœur de la crise. Malgré tout, nos libertés sont apparues bien plus larges que dans d'autres pays d'Europe, comme nos voisins italiens et français. Contrairement à eux, nous n'avons pas eu à subir un confinement général imposé par l'Etat.

Fribourg solidaire: «la solidarité a besoin de participation, pas de compassion» (Kai Fischer, fondateur et partenaire de Mission-Based Consulting). Une de mes préoccupations majeures consiste à tendre vers l'égalité des chances. En matière de santé, nous devons pouvoir garantir une qualité de soins appropriés à toutes les personnes nécessiteuses. Nous devons également œuvrer pour offrir à toutes et tous des conditions appréciables et similaires dans l'éducation. J'entends également m'employer à fond pour obtenir reconnaissance et égalité dans les sphères culturelle, associative et sportive (et ce, dans les milieux professionnel et amateur).

Mais pour moi, solidarité, subsidiarité et humanité doivent aussi s'imposer en valeurs phares dans les démarches économiques et culturelles, dans l'aménagement du territoire ainsi que dans la mise en place d'une conscience énergétique durable.

Ciment de notre pyramide constitutionnelle et citoyenne, les relations et la séparation des compétences entre communes, districts, cantons et Confédération laissent parfois apparaître quelques mésententes sur fond de propos houleux. Parfois, les enjeux individuels prennent le dessus sur les réflexions de fond et les nécessaires collaborations. La solidarité est là pour nous remettre à notre place.

7

Un mandat politique encadré par les valeurs du Centre

En ces temps de crise sanitaire, les valeurs du Centre apparaissent plus pertinentes que jamais. Mieux encore, elles se posent comme les fondements d'un réel soutien à la population, plus que jamais nécessaires. Encore aujourd'hui, la pandémie entrave nos libertés, nous impose d'être patients et solidaires dans de nombreux aspects de notre quotidien.

Pourtant, aujourd'hui aussi, nous devons prévoir et planifier la relance de notre économie. Et c'est précisément là que, forte de nos valeurs, je perçois la possibilité de nous positionner solidement. Tout en respectant nos libertés et dans la perspective de nouveaux modèles de solidarité et de responsabilité, nous mettrons tout en œuvre pour épauler les artisans, les indépendants ainsi que nos PME. Non seulement en allégeant leurs charges administratives, mais également en leur proposant des conditions de développement appropriées et en leur apportant des soutiens financiers concrets.

Cela étant dit, avant d'apprécier la lumière d'un renouveau économique, il s'agira de dresser un bilan de notre gestion de la pandémie et d'évaluer, à tous les niveaux, les remèdes prescrits et d'en tirer les enseignements pour le futur.

Les prochains défis sont à notre porte et vont survivre à la crise du Covid-19. Par exemple, la Suisse doit faire face à des conditions climatiques de plus en plus compliquées. Et oui, c'est ensemble que nous devons agir! Les solutions, nous ne les

trouverons que réunis. Consommons chez nos restaurateurs, visitons notre pays, achetons chez les producteurs... Mettons notre solidarité au service de celles et ceux qui sont touchés de plein fouet par ces crises. Déjà en 1992, François Proust l'avait compris en déclarant: « *Sans solidarité, performances ni durables ni honorables.* »

Avec mon cœur, mes convictions, ma force et ma volonté, je suis à l'écoute des citoyennes et citoyens fribourgeois. J'ai envie de m'asseoir à leur table afin de discuter, trouver de nouvelles idées et solutions pour que nous bâtissons ensemble le Fribourg de demain. Et demain, c'est déjà... Aujourd'hui. Le tourisme, la restauration, les PME, la jeunesse, les étudiants, la culture et le sport ont besoin d'un apport gouvernemental fort et fiable. Le renforcement du bilinguisme rentre aussi, selon moi, dans cette subsidiarité cantonale entre régions et districts. Je ne songe pas seulement aux seuls versements de subventions, mais également à un encadrement solide et structuré. C'est, à mes yeux, la meilleure voie pour privilégier une saine et rapide reprise de nos activités.

Cette relance appartient à tout le monde. C'est ensemble qu'il faudra la mener, sans dogmatisme, en restant orientés vers des solutions pragmatiques, teintées de solidarité, de subsidiarité et d'humanité.

Pour conclure, je vous réitère ma volonté d'assumer un mandat politique au service de la population fribourgeoise et de travailler en adéquation avec elle, quitte à m'éloigner parfois des voies toutes tracées. Parfois, savoir sortir des sentiers battus s'avère nécessaire pour amener une inspiration nouvelle sur la scène politique. Je compte m'appuyer sur les valeurs solides du Centre pour définir des visions communes et innovantes pour notre canton de Fribourg.

Je vous remercie de votre précieux soutien.

ISBN : 978-2-9701548-0-8



9 782970 154808 >

**Le
Centre** 

Le Centre Fribourg
Route de Beaumont 20
CH - 1700 Fribourg